

Clavier CHERRY

Clavier gros caractères pour personnes malvoyantes

Le clavier à caractères agrandis est une alternative au clavier standard pour les personnes qui éprouvent des difficultés marquées de motricité fine ou des limitations sur le plan visuel mais qui ont la capacité physique de manipuler un clavier. Le clavier à caractères agrandis est de dimension similaire à un clavier standard. La grosseur des lettres facilite la sélection par l'utilisateur.



Les touches à marquage en gros caractères ont été spécialement conçues pour les personnes souffrant d'une déficience visuelle, telles que :

- Dégénérescence maculaire
- Glaucome
- Rétinopathie diabétique
- Cataractes
- Perte de vision liée à l'âge



Robuste et fonctionnel, ces qualités s'inscrivent dans un clavier au format standard et d'un design intemporel. Les caractères ne sont pas collés ni imprimés, mais gravés à la surface des touches facilitant l'utilisation pour les personnes aveugles et malvoyantes. En raison du fort contraste et de la profondeur supplémentaire, ils sont reconnaissables simplement au toucher .

La connexion entre l'ordinateur et le clavier se fait par une connexion USB. En utilisant les pieds réglables, on peut régler la position de travail.

Caractéristiques générales

- Clavier azerty 105 touches
- Marquage gros caractères
- Contraste élevé selon le besoin de chacun

Référence pour commander

Art. No 221 280 - marquage Blanc sur fond Noir (vidéo inverse)

Art. No 221 109 - marquage Noir sur fond Blanc (vidéo normal)

COTICA - 67 rue Saint-Jacques - 75005 PARIS
Tél : 01 53 73 12 03 - Fax : 01 78 76 64 01
Email : info@cotica.fr - Web : <http://www.cotica.fr>



Clavier informatique
multimédia
monobloc pour PC,
avec des touches en
gros caractères

La valeur ajoutée de COTICA repose sur sa capacité de soutien technique pour vous accompagner dans tous vos projets d'ergonomie du poste de travail et d'intégration des solutions adaptées aux différentes situations de handicap

Solutions globales et services aux entreprises pour l'aménagement du poste de travail des personnes en situation de handicap

